

# Bilatérale SG MI / FO PREF SMI le 22 janvier 2024

Le lundi **22 janvier 2024**, M. Didier MARTIN, secrétaire général du MI, a reçu une délégation de notre syndicat pour échanger sur le budget 2024 du BOP 354.

La trajectoire budgétaire de l'Administration Territoire de l'État est en augmentation comme le prescrit la LOPMI. Les moyens de l'ATE augmentent de 8% en 2023, 2,1% en 2024, 0,8% en 2025, 1,4% en 2026 et 1,7% en 2027.

Sur la partie des effectifs :

- Les années 2021 et 2022 ont vu une stabilisation des effectifs après des années de suppression.
- Sur la période 2023-2027, la création de 350 ETP selon la répartition suivante : 42 en 2023, 101 en 2024, 50 en 2025, 79 en 2026 et 78 en 2027.

Sur la stratégie d'investissement immobilière, 170 opérations de travaux seront menées en rénovation énergétique, ou de service comme à Bordeaux, Antony, Mayotte...la rénovation de 23 COD pour 2024, la sécurisation des sites préfectures.

## **Après ce point technique, notre syndicat a rappelé ses priorités sur :**

- \* la répartition des effectifs supplémentaires par département,
- \* l'enveloppe globale des emplois vacataires,
- \* l'absence de mesures catégorielles (pas de revalorisation IFSE de la catégorie C, de la filière technique, ni pour la catégorie B de la filière SIC ).

A l'issue de cette rencontre, **notre syndicat est revenu sur le sujet des prises de congés estivaux et l'attribution d'une prime (de 500 à 1500€) pendant la période des Jeux Olympiques et paralympiques.** Le ministre recevra les préfets ce vendredi 26 janvier, **des consignes seront-elles passées en la matière ??** Toutefois, notre syndicat a dénoncé les discours de certains membres du corps préfectoral qui indiquent refuser tous congés !!!

Le SG a annoncé l'augmentation des BDILs des CLAS pour aider la garde d'enfants, 35% d'augmentation des places de garde auprès de l'ANAS, de la fondation Jean Moulin, et Louis LEPINE. La création d'un consulat Olympique à NANTES pendant toute la période des JOP 2024.

Notre syndicat a fait valoir que tous les départements, et les missions, ne seront pas impactés de la même manière par la mise en œuvre des JOP 2024, et nous avons demandé à l'Administration d'indiquer département par département l'impact réel sur les préfectures.

**Notre syndicat a rappelé son attachement aux droits à congés !**



Rejoignez-nous

**FO**<sup>SIC</sup>  
Force Ouvrière  
Confédération Générale du Travail

**FO** PRÉFECTURES  
ET DES SERVICES  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR